

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2016

ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options choisie par le candidat au moment de son inscription.

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

**SPÉCIALITÉ : URBANISME, AMÉNAGEMENT ET PAYSAGES
OPTION : URBANISME**

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe, ni votre numéro de convocation.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Pour la rédaction, seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'une autre couleur, crayon de couleurs, feutres, crayon gris, est autorisée le cas échéant.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 42 pages et 2 plans dont 1 plan à rendre avec la copie.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- ♦ Vous préciserez le cas échéant le numéro de la question et de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Afin de répondre à une forte demande de logements (600) et d'activités (7 000 m²) sur la commune d'INGEVILLE (17 000 habitants), le Directeur général des services (DGS) vous sollicite en tant que chef de projet au sein de la direction de l'urbanisme en charge de l'opération de reconversion du site Renouveau, friche industrielle papetière située en continuité du centre-ville.

Par cet aménagement, les élus d'INGEVILLE souhaitent réaliser une extension urbaine du centre en réhabilitant le site Renouveau, offrir des possibilités de logement variées et accessibles comprenant 40 % de logements sociaux, accueillir des activités pour conforter l'emploi, réduire la part de la voiture au profit des déplacements piétons, vélos et transports collectifs et valoriser la qualité paysagère du site.

La ville souhaite que le site Renouveau puisse être exemplaire en termes d'urbanisme durable et à ce titre, la volonté des élus serait de répondre à l'appel à projet national de labellisation EcoQuartier.

Vous répondrez aux questions suivantes :

Question 1 (10 points)

- Vous proposerez le programme d'aménagement répondant à la commande des élus qui souhaitent pour ce projet l'exemplarité en matière d'urbanisme durable, de lutte contre le changement climatique et d'intégration paysagère.
- Votre proposition devra être assortie d'un schéma de principe. Vous utiliserez à cet effet le plan 2 fourni en 2 exemplaires.

Question 2 (4 points)

Vous proposerez un scénario argumenté pour la reconversion des grandes halles afin de répondre aux ambitions portées par les élus et de conserver la mémoire industrielle du site.

Question 3 (6 points)

- Vous proposerez la procédure d'aménagement et le mode de financement qui vous semblent les plus pertinents et en préciserez les avantages et inconvénients.
- Vous préciserez l'organisation générale de la conduite du projet, sa gouvernance ainsi que son phasage.

Liste des documents :

Document 1 : « Prise en compte de l'énergie dans les projets d'aménagement » (extrait) – *Guide Hespul* – 22 septembre 2014 – 5 pages

- Document 2 :** « Comment penser la planification urbaine à l'aune du réchauffement climatique ? » – Anne FARTHOUAT – *lemoniteur.fr* – 23 octobre 2015 – 2 pages
- Document 3 :** « Adaptation au changement climatique par l'urbanisme » (extrait) – *Les notes de l'ADEUS N°71* – Septembre 2012 – 1 page
- Document 4 :** « Friches industrielles fertiles » – Léa LEJEUNE – *liberation.fr* – 15 septembre 2013 – 6 pages
- Document 5 :** « La Trame verte et bleue et le milieu urbain » – *Etd* (extrait) – 2012 – 2 pages
- Document 6 :** « Les Français découvrent l'habitat participatif » – Isabelle REY-LEFEBVRE – *lemonde.fr* – 20 juillet 2015 – 3 pages
- Document 7 :** « Les 20 engagements de la Charte des ÉcoQuartiers » – *Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement – Dossier de labellisation ÉcoQuartier (extrait)* – *reunion.developpement-durable.gouv.fr* – 10 février 2014 – 1 page
- Document 8 :** « Le Lab'O, incubateur numérique à Orléans » – *Mairie d'Orléans* – 31 mars 2015 – 2 pages
- Annexe A :** « Photographie aérienne du site » – *commune d'INGEVILLE* – 2016 – 1 page – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe B :** « Éléments de contexte historiques et urbains » – *commune d'INGEVILLE* – 2016 – 3 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe C :** « Extrait du PLU : dispositions applicables aux zones urbaines (titre II) » – *commune d'INGEVILLE* – 2016 – 13 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Plan 1 :** « Classification des ouvrages bâtis » – *commune d'INGEVILLE* – 2016 – 1/2 000^{ème} – format A3 – le plan n'est pas à rendre avec la copie
- Plan 2 :** « Fond de plan cadastral » – *commune d'INGEVILLE* – 2016 – 1/1 500^{ème} – format A3 – un exemplaire à rendre avec la copie et un exemplaire de secours

Attention, le plan 2 utilisé pour répondre à la question 1 est fourni en deux exemplaires dont un est à rendre agrafé à votre copie, même si vous n'avez rien écrit. Veillez à n'y porter aucun signe distinctif (pas de nom, pas de numéro de convocation...).

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.